AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT EN
PROCEDURE
D'URGENCEN°005/DAONR/MINEPIA/
CDEN/CIPM/2024 DU 22/10/2024
POUR L'ACQUISITION ET
LADISTRIBUTION DES KITS
VOLAILLES, EN SIX (6) LOTS.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'accord cadre N°005/AC/MINADER/PULCA/UGP/CSPM/12-1023 du 22 /01/ 2024 relatif au renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour le résilience, le Directeur Administratif de la CDEN, titulaire dudit accord cadre , lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour l'acquisition et la distribution des kits volailles en six (6) lots

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERTN°09/AAONO/CUB/SG/DAG/S DMGP/SPW1P/CIPM/2022 DU OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE RESIDENCE DE L'EX SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM (PHASE EN **PROCEDURE** D'URGENCEFinancement : Fonds propres Communauté Urbaine de BafoussamEXERCICE 2022 SUIVANT

Dans le cadre de l'exécution des budget 2022 et suivant de la Communauté Urbaine de Bafoussam, le Maire de la ville de Bafoussam lance, un avis d'appel d'Offres national ouvert pour le compte de ladite Communauté Urbaine pour les travaux de réhabilitation de la résidence de l'ex secrétaire général adjoint de la Communauté Urbaine de Bafoussam (phase 1).

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.WNA/CIPM/BEC/202 20/06/2022 2 DU L'EXECUTION DES TRAVAUX REHABILITATION DU **CMA DJONGDONG** DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA, DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINSANTE) EXERCICE 2022 **IMPUTATION: AUTORISATION DE DEPENSE: IU** Source financement BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP)

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la Commune de WINA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de CMA DJONGDONGdans l'arrondissement de WINA, Département de MAYO-DANAY, Région de l'Extrême-Nord suivant la Répartition ci-après.

COMMUNE DE GOBO : AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/2021/DC/C/C-GOBO/CCPM DU 19/04/2021 EN PROCÉDURE NORMALE POUR L'ENTRETIEN DU SITE REBOISÉ DE GALAM, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Gobo, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en procédure normale pour l'entretien du site reboisé de Galam, dans le cadre de l'Opération Sahel Vert, Arrondissement de Gobo, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Surveillance du site reboisé ;
- — Aménagement des pare feux ;
- — Regarni du site reboisé ;
- — Entretien des jeunes arbres ;
- - Fourniture de matériels et d'équipements aux gardiens

3. Coût prévisionnel

pour un coût prévisionnel de Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

Trois (03) mois

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

7. Financement

L'objet de la présente Demande de Cotation est financé par le Budget Investissement Public du MINEPDED, Exercice 2021

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Gobo.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de trente mille (30 000) francs CFA, auprès du trésor public.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, à la Mairie de Gobo, au plus tard le 10/05/2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 001/2021/DC/C/C-TLI/CCPM DU 19/04/2021 EN PROCÉDURE NORMALE POUR L'ENTRETIEN DU SITE REBOISÉ DE GALAM, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

<< Á N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT >>

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de deux cent mille (200 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide

le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 10/05/2021 à 15 heures précises dans la salle de la commission de passation de marchés, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée de validité des offres

N/D

17. Renseignements complémentaires

Pour tout acte de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 04 Mai 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL OWONA ASSOUMOU Thomas **AEROPORTS DU CAMEROUN SA:** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N ° 04/A0N0/ADC/CIPM/2021 DU 07/06/2021 RELATIF Α L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, relatif à l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en - Le nettoyage et l'entretien des sols ;

- Le nettoyage et l'entretien des murs ;

- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les deux faces;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage et l'entretien des passerelles télescopiques ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobiliers de bureaux, etc'

Les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce n° 5 du DAO) et le devis quantitatif et estimatif.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ cent millions 100 000 000) F CFA TTC par an.

4. Délai de livraison

La durée d'exécution des prestations est de vingt-quatre (24) mois, dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

5. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en un lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces (supérieures à 15 000 m²).

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A.., Exercice 2021, Ligne62412000.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de YaoundéNsimalen, porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA dans le compte intitulé « CAS ' ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le 26/05/2021 à partir de 11 heures, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le 07/06/2021 à 14 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/A0N0/ADC/CIPM/2021 DU 07/06/2021

RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un

établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le07/06/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 31);
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 32);

- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier administratif);
- d) Une note technique inférieure à dix-sept (17) oui pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Absence de preuve de détention d'une autolaveuse autoportée en possession ou en location ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- h) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- i) Antécédents avec ADC S.A dans l'exécution de marchés antérieurs.

2 Critères essentiels

- 1) Références en prestations similaires : oui/non
- 2) Moyens matériels : oui/non
- 3) Qualité du personnel : oui/non
- 4) Note méthodologique : oui/non
- 5) Capacité financière : oui/non
- 6) Attestation de visite de site oui/non
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché oui/non
- 8) Présentation de l'offre : oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 298/414.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;

Numéro vert CONAC : 1517.

YAOUNDE le 04 Mai 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL OWONA ASSOUMOU Thomas

<u>Télécharger le DAO</u>

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT: NATIONAL COMPETITIVE BIDDING Tender No: 017/2021/NCB/STB/GP-IRDP OF 08/03/2021 FOR THE SUPPLY

OF VALUE CHAIN EQUIPMENT IN ONE (1) LOT Financing: ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (ISDB)-LOAN

Télécharger le DAO

1. Objet

The Government of the Republic of Cameroon bas received funding from the Isiamic Development Bank (IDB) towards the cost of the GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT (GP-IRDP) and intends to apply a portion of this financing to eligible payments under the Contract for the supply of value chain equipment in one(l) lot

2. Consistance des prestation

The Project Coordinator of GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRETED RURAL DEVELOPMENT PROJECT (GP-IRDP), invites sealed bids from eligible and qualifie.d bidders for the supply of value chain equipment in one (1) lot comprising the following items.

Item No

Value Chain Equipment

0TY

Delivery /Place

1 cassava graters

8 6 months/GP-IRDP

2 Cassava Diying/Fiying/Chipping

Units

3. Délai de livraison

The delivery schedule shall be within 6 months duration.

4. Allotissement

One(l) lot.

5. Financement

Isiamic Development Bank Financing

6. Consultation du dossier

Interested eligible bidders who may need further clarification could do so in writing to the GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT (GP-IRDP), Ayaba street, P.O Box 1116, Bamenda, Téléphone: (+237) 699 .10 3000 /695 46 84 57, e-mail: muluhgn@vahoo.com. info@gpderudep.org, at least fîfteen (15) days before the closing date for submission of bids.

7. Acquisition du dossier

A complété set of the Bidding Documents in English can be consulted during working hours, at the GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT, MIDENO Building

Ayaba street, P.O Box 1116, Bamenda, Téléphone: (+237) 699 10 3000 /695 46 84 57, e-mail: muluhgn@yahoo.com, info@gpderudep.org as soon as this notice is published, or obtained upon présentation of receipt of payment of a non-refundable sum of fîfty thousand (50,000) FCFA, payable to the Cashier of GP-IRDP against a receipt

8. Remise des offres

Each bid written in English or French and in four (04) sets, comprising one (01) original and three (03) copies labelled as such, should reach the Project Management unit of GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT, Ayaba street, P.O Box 1116, Bamenda, Téléphone : (+237) 699 10 3000 /695 46 84 57, e-mail: muluhgn@vahoo.com. info@gpderudep.org,

on or before the 06/04/2021 at 11:00 a.m. local time (GMT+1). It should be labelled as follows:

« NATIONAL COMPETITIVE BIDDING

Tender No: 017/2021/NCB/STB/GP-IRDP OF 08/03/2021 FOR THE SUPPLY OF VALUE CHAIN EQUIPMENT.

Financing: ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IsDB)-ISTISNA'A
TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDERS BOARD BID-OPENING
SESSION»

9. Cautionnement provisoire

Bids shall include a bid security in form of Bank Guarantee or a surety, issued in keeping with the tender model by a fîrst categoiy banking institution approved by the Cameroon Ministiy in charge of finance. The amount of the bid security shall be 2,200,000 (two million two hundred thousand) FCFA. Any Bank guarantee from an external bank must be authenticated by an affîliated and recognized bank in Cameroon.

10. Ouverture des plis

Bids shall be opened on the 06/04/2021 at 12:00 noon local time by the Spécial Tenders' Board (STB) of Grassfield II in VIDEO Room first floor in the presence of bidders or their duly authorized représentatives having a perfect knowledge of the file.

Only one person can represent a bidder, even in the case of a JointVenture,

11. Durée de validité des offres

Bids shall be valid for one hundred and twenty (120) days from the date of opening of bids.

12. Renseignements complémentaires

This Invitation for Bids follows the Général Procurement Notice for this Project that appeared in the UN Development Business website dated 27/04/2017, the IDB website dated

BAMENDA le 08 Mars 2021 Le COORDONNATEUR MULUH GREGORY NGUH

Télécharger le DAO

COMMUNE DE BERTOUA 2E : AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DE COTATION DEMANDE N°01/DC/CBTA 2/M/CIPM/SG/ST/2021 DU 10 FEVRIER 2021RELATIF L'ACQUISITION DES MATERIELS ET FOURNITURES POUR LA MISE OEUVRE DES ACTIVITES FN D'HYGIENE ET ASSAINISSSEMENT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS

L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 2ème

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de la gestion de la cote part du financement alloué à la Commune de Bertoua 2ème pour la lutte contre le coronavirus, le Maire de la Commune de Bertoua 2ème, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition des matériels et fournitures pour la mise en oeuvre des activités d'hygiène et assainissement dans le cadre de la lutte contre le CORONAVIRUS.

2. Consistance des prestation

Dans le cadre de la gestion de la cote part du financement alloué à la Commune de Bertoua 2ème pour la lutte contre le coronavirus, le Maire de la Commune de Bertoua 2ème, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition des matériels et fournitures pour la mise en oeuvre des activités d'hygiène et assainissement dans le cadre de la lutte contre le CORONAVIRUS.

3. Coût prévisionnel

Montant prévisionnel = 11 666 666 (Onze millions six-centssoixante-six mille six-cents-soixante-six) FCFA TTC ;

4. Délai de livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont financées par le Budget du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus dans les Communes.

7. Consultation du dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème.

8. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème contre présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de la Commune de Bertoua 2ème, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA.

9. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront remises sous pli fermé au plus tard le 18 MARS 2021 à 11 heure précises auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CBTA 2/M/CIPM/SG/ST/2020 DU 10 février 2021RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS ET FOURNITURES POUR LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES D'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 2ème « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de : Deux-cent-trente-cinq mille (235 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative dans un délai d'au plus 48 heures. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

11. Recevabilité des offres

soumissionnaire devra joindre à ses administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de : Deux-cent-trente-cing mille (235 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative dans un délai d'au plus 48 heures. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 18 MARS 2021 à 12 heures par la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de Bertoua 2ème, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle des Délibérations de

ladite Commune.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative dans un délai d'au plus 48 heures;
- Pièce falsifiée ou scannée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après un délai de 48 heures;
- Absence de la caution de soumission.

Offres technique

- Pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni au minimum 70% de critères de qualification

Offre financière

 Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation ;

10.2. Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

- Chiffre d'affaire——oui/non
- 2. La solvabilité financière (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI)———- oui/non
- 3. La conformité des prestations proposées conformément aux Termes De Référence (TDR paraphés à chaque pages, signés et datés à la dernière) ——— oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont

l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 66,66%, (soit au moins 2 « oui » sur 3) seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service technique de la Commune de Bertoua 2ème.

> BERTOUA le 10 Février 2021 Le MAIRE SOLLA PITOL Omer

Télécharger le DAO

COMMUNE DE TIBATI: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE

COTATION N° 013/DC/MO/CIPM/C-TIB/ 2020 DU 05/02/2021 TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL NGATT 18 781 875TIBATI (35km) DANS LA COMMUNE DE TIBATI.

Télécharger le DAO

1. Objet

TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL NGATT 18 781 875TIBATI (35km) DANS LA COMMUNE DE TIBATI.

2. Coût prévisionnel

18 781 875 FCFA.

3. Délai de livraison

Cent vingt- (120) jours

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

5. Financement

PRODEL/COMMUNE DE TIBATI

6. Consultation du dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TIBATI. Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la Commune de TIBATI, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) francs à la Recette Municipale de TIBATI à partir du 05/02/2021 pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Remise des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de TIBATI (Maître d'Ouvrage), à déposer à la Commune de TIBATI contre recipissé de dépôt. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 013 /DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/02/2021 TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL NGATT_TIBATI (35km) DANS LA COMMUNE DE TIBATI

"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ler ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois Cent soixante quinze mille six cent trente sept (375 637) FCFA. La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

10. Recevabilité des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation (Secrétariat Général de la Mairie), avant la date et l'heure (Le 03/03/2021 à 10 heures) fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

11. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis : Le 03/03/2021 à 11 heures. Lieu d'ouverture des plis : Salle des actes de la Commune de TIBATI.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Critères d'évaluation

La Commission de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un

expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant;

- 1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
- 2. Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
- 3. Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
- 4. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- 5. Elaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
- 6. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;
- 7. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation.
- 8. Vérification que le Projet de Lettre Commande est bien complété, rempli, signie et dont le fichier numérique joint avec le devis sous forma excel.

Critères éliminatoires

a) magatataina man annamiatué
a) prestataire non enregistré
☐ Absence de la caution de soumission ;
□ Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier
administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
□ Qualifications non satisfaisante aux conditions de
cpialifications requises (fournir les références d'exécution
d'un projet de construction d'un montant inférieur 15 000
000frs. Première et dernière page du contrat et le procès
verbal de réception du marché au cours des trois (03)
dernières années)

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui < 22/27);
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de l'attestation de visite de site
- Entreprise ayant abandonné un marché mi cours de trois (03) demières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.
- Absence d'un Projet de Lettre Commande complété rempli et signie dont fichier numérique joint avec le devis sous forma excel

b) prestataire de la liste restreinte

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire :
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui < 22/27);
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié :
- Modification des quantités du cadre du devis :
- Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) demières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics,
- Absence d'un Projet de Lettre Commande complété rempli et signie dont fichier numérique joint avec le devis sous forma excelle.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaire aux conditions minimales de qualifications imposées, Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI le proposera comme adjudicataire provisoire à le Maître d'Ouvrage.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

La Commission de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'Maître d'Ouvrage, de l'attribution provisoire du marché.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de TIBATI, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion par l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces certificats, Le Maire de la Commune de TIBATI, Mmtre d'Ouvrage, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, Le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, établira un procèsverbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission Inteme de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau et soumettre un rapport d'évaluation

amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

Si Le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission Inteme de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau. En cas de désaccord sur les conclusions de l'évaluation et la sélection de l'attnbutaire, l'Autorité de Marché sera saisie pour arbitrage.

14. Durée de validité des offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

BAFOUSSAM le 08 Février 2021 Le MAIRE KENGNI KOUT Levis Dieudonné

Télécharger le DAO

EXPERTISE FRANCE: APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE 74 ENQUETEURS

ET 12 SUPERVISEURS DANS LE DE L'EXECUTION DU CADRE **MARCHE** N° 0061/M/MINSANTE/CIPM/2020 PASSE APRES CONSULTATION DIRECTE SUIVANT AUTORISATION GRE DE Α GRE N°000536/L/PRC/MINMAP/SG/DGMA S/DMPSI/CEA8 DU 27 FEVRIER POUR LA REALISATION 2020 D'UNE ANALYSE SITUATIONNELLE DE LA TRANSFUSION SANGUINE DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION ET LE RESTE DU TERRITOIRE NATIONAL.

1. Contexte

Le Cameroun met en oeuvre, sur financement de la Banque Islamique de Développement, le Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine. Ce projet vise à assurer un accès universel aux patients des Produits Sanguins Labiles et une utilisation sécurisée du sang. Dans le cadre de ce projet, un Centre National de Transfusion Sanguine de référence et 4 centres inter-régionaux seront construits et

équipés, 98 Hôpitaux de Districts qui abriteront des Dépôts de Sang dans les 10 régions du pays seront équipés et une usine de fractionnement du sang sera construite et équipée. complémentarité à ce projet, Expertise France еt l'Etablissement Français du Sang accompagnent le Ministère de la Santé Publique du Cameroun et le Centre National de Transfusion Sanguine dans la réalisation d'une analyse situationnelle de la transfusion sanguine sur toute l'étendue du territoire national. Les livrables attendus de cette analyse situationnelle permettront de définir et/ou réajuster les interventions pertinentes d'ici la mise en exploitation effective du Centre National de Transfusion Sanguine. L'analyse situationnelle de la transfusion sanguine sera menée dans 242 formations sanitaires réparties dans 162 districts de santé des 10 régions du Cameroun. Pour mettre en oeuvre cette étude, Expertise France lance un appel à candidature pour le recrutement de 74 enquêteurs et 12 superviseurs.

2. Objet

Il/elle sera chargé(e) de collecter les données au sein des formations sanitaires à partir d'un questionnaire concu à cet effet. Il effectuera les interviews en face-à-face avec le responsable ou la personne désignée de l'unité de transfusion sanguine. Il/elle aura la charge d'examiner les outils de recueil des données et les rapports mensuels disponibles pour renseigner certains items du questionnaire de l'enquête. Les enquêteurs seront constitués en binôme. Un membre de l'équipe d'enquêteurs sera désigné chef d'équipe. Le chef d'équipe sera responsable de l'organisation et de la qualité de la collecte des données dans les formations sanitaires attribuées à son équipe. Le chef d'équipe veillera au respect strict du protocole de l'étude. Il vérifiera en dernier ressort que le questionnaire est entièrement et correctement renseigné avant de le soumettre par voie électronique à l'équipe de coordination.

3. Consistance des prestations

Il/elle sera sélectionné(e) sur étude du dossier et parmi les meilleurs enquêteurs formés. Il/elle aura la responsabilité de superviser le travail des chefs d'équipe. Il/elle s'assurera que toutes les conditions d'accueil et de travail des enquêteurs sont réunies (lettre administrative, rendez-vous avec les responsables des hôpitaux, logistique, etc.). Il/elle veillera au respect strict du protocole et fera le contrôle de qualité du travail réalisé par les équipes d'enquêteurs de sa zone de supervision. Il/elle vérifiera l'état d'avancement de la collecte des données. De façon spécifique, il lui reviendra de : réceptionner et vérifier les documents, contrôler la validité des informations et mener des actions correctrices sur des éventuelles erreurs et exécuter toutes autres tâches ponctuelles confiées. Durant la phase de collecte, il aura accès aux données électroniques transmises par ses équipes pour en valider le contenu.

1- Profil du candidat :

- Être de nationalité camerounaise ;
- Être personnel de santé (ou paramédical) ;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) le français pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones francophones;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) l'anglais pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones anglophones;
- Avoir une expérience en collecte des données et dans la supervision d'équipes;
- Avoir une bonne connaissance de la région choisie pour la collecte des données;
- Être disponible pour la période de l'enquête qui se déroulera sur dix (10) jours entre mi-février et miavril 2021
- Ne pas être sous contrat ou en train de mener une activité pouvant limiter la disponibilité pour l'enquête :

- Avoir une expérience en matière de collecte des données dans les formations sanitaires est un atout;
- Avoir une expérience en matière de supervision d'équipes dans la région choisie est un atout;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.
- II.3 Langue de travail : Anglais ou Français.

4. Participation et origine

- Être de nationalité camerounaise ;
- Être personnel de santé (ou paramédical) ;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) le français pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones francophones;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) l'anglais pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones anglophones;
- Avoir une expérience en collecte des données ;
- Avoir une bonne connaissance de la région choisie pour la collecte des données;
- Être disponible pour la période de l'enquête qui se déroulera sur dix (10) jours entre mi-février et miavril 2021
- Ne pas être sous contrat ou en train de mener une activité pouvant limiter la disponibilité pour l'enquête ;
- Avoir une expérience en matière de collecte des données dans les formations sanitaires est un atout;
- Avoir une expérience en matière de pratique d'enquête dans la région choisie est un atout;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.

5. Renseignements complémentaires

Les dossiers de candidature rédigés en français ou anglais sont recevables dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent appel à candidature. Les dossiers sont déposés dans les bureaux d'Expertise France sis Rue Henri Dunant, Yaoundé, après la Croix Rouge Camerounaise, face CNLS

dans l'enceinte abritant la Division des Etudes et Projets du MINSANTE ; soit envoyés à l'adresse mail suivante : recru.analsituationnelletscmr@gmail.com

NB : préciser en objet de votre mail l'intitulé du poste et la région choisie

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées pour les auditions.

YAOUNDE le 19 Janvier 2021 Le COORDONNATEUR TECHNIQUE ASSAKO MEBALE Stephan

COMMUNE DE NGUIBASSAL: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE

LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

Télécharger le DAO

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de la ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de réhabilitation de la ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. Les travaux sont repartis en deux (02) lots.

- Installation chantier,
- Terrassement-chaussée,
- Assainissement,
- Fondations, culées, tablier;
- Assemblage ;
- Equipements ;
- Drainage,
- Divers.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA	
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	Vingt-sept millions de francs (27 000 000)	
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE	Onze millions cinq cent mille francs (11 500 000)	

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement	
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	NGUIBASSAL	
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE		

6. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL d'un montant non remboursables de 75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal au plus tard le 16 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE
NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE
NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	540 000F (cinq cent quarante mille)

02	CONSTRUCTION PONT SUR LA	230 000F (deux cent
	RIVIERE NKOLE	trente mille)

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 16 Février 2021 à partir de 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Nguibassal en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non production dans un délai de 48h accordé par la CIPM d'une pièce administrative non conforme;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21 éléments positifs (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		

Le non respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : 679 972 494/699 893 983.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021 Le MAIRE MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

<u>Télécharger le DAO</u>